



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

schéma directeur de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse

Question au Gouvernement n° 937

Texte de la question

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA LIGNE FERROVIAIRE PARIS-ORLÉANS-LIMOGES-TOULOUSE

M. le président. La parole est à Mme Nadia Essayan, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Nadia Essayan. Madame la ministre chargée des transports, vous allez prochainement devoir vous prononcer sur le projet de schéma directeur de la ligne ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, dite POLT. Au nom de mon groupe et de la plupart de mes collègues concernés par cet axe important, et en lien avec le président de l'association Urgence Ligne POLT, M. Jean-Claude Sandrier, je souhaite appeler votre attention sur l'enjeu majeur que revêt pour nos territoires cette ligne classique qui relie Paris à Toulouse par le centre de la France. Il s'agit d'une ligne que l'État avait classée dans les trois lignes de trains d'équilibre du territoire structurantes, la troisième radiale française et la plus longue, qui dessert près de 20 % du territoire national. Elle traverse des territoires trop longtemps délaissés, qui espèrent aujourd'hui se redynamiser avec l'aide et l'accompagnement de l'État.

Nous demandons un investissement complémentaire, relativement modéré, sur les infrastructures, afin de contribuer à mettre Limoges à deux heures trente de Paris et de gagner quarante-cinq minutes jusqu'à Toulouse. Nous demandons aussi la rénovation des matériels roulants, afin qu'ils soient en mesure de se déplacer sur une ligne de 712 kilomètres, à la vitesse de 220 kilomètres-heure, dans des conditions de confort et de service dignes de notre pays et de notre époque.

La visite prolongée du Premier ministre dans le Cher, au début du mois de mai, montre que les efforts sont nécessaires de toutes parts pour que l'on parle non plus de diagonale du vide, mais d'un cœur battant lorsque l'on regarde le centre d'une carte de France.

Madame la ministre, nous connaissons votre attachement à la modernisation du réseau classique et au développement de la cohésion territoriale. Cela implique une plus grande facilité de circulation, ainsi qu'une proximité accrue de nos territoires entre eux et avec Paris. Nous comptons donc sur vous pour nous présenter un schéma directeur à la hauteur des enjeux économiques auxquels la France est aujourd'hui confrontée, et ce jusque dans les parties les plus reculées du territoire national. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

Mme Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame la députée, je vous réponds à la place d'Élisabeth Borne, retenue au Sénat.

La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse va, dans les dix ans à venir, bénéficier de nombreux investissements afin de renouveler son infrastructure et ses trains. Vous le savez, le fait de désenclaver les territoires et de les relier aux métropoles est une priorité du Gouvernement. C'est pourquoi une desserte de qualité sera proposée, à l'horizon 2025, à l'ensemble des voyageurs de l'axe – qualité en termes non seulement de régularité, mais aussi de temps de parcours. D'ici à 2025, nous prévoyons d'allouer une enveloppe de 1,6 milliard d'euros au réaménagement de la ligne POLT et de remplacer la totalité des trains de la ligne. Un appel d'offres a été lancé à la fin de l'année 2016 et les offres viennent d'être remises ; la signature du marché est prévue au printemps 2019 et la livraison des nouvelles rames pourrait intervenir dès 2023.

Vous le voyez donc, madame la députée : dès 2025, les voyageurs de cette ligne bénéficieront d'un service plus fiable, avec une infrastructure renouvelée. Les incidents devraient être réduits de moitié. Le service sera plus rapide – le temps de trajet entre Paris et Limoges diminuera de quinze minutes – et plus confortable, puisque les rames seront entièrement neuves. C'est le sens du schéma directeur de la ligne qui vous sera proposé en juillet prochain. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Essayan](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 937

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire (Mme Poirson, SE auprès du ministre d'État)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [31 mai 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [31 mai 2018](#)